

CASSATION, RREM ET REEXAMEN : LES CLES POUR UNE APPROCHE ECLAIRÉE

Formatrice : Chloé Viel

Niveau et pré-requis :

Adapté aux avocats maîtrisant les « Fondamentaux de la demande d'asile » et ayant une expérience de l'asile depuis au moins 3 mois.

Durée : 3 heures

Tarif : 95,00 €

Objectifs :

- Maîtriser les cas d'ouverture et le type de contrôle du juge de cassation en matière d'asile
- Identifier les situations les plus susceptibles de cassation
- Distinguer les opportunités de REM de celles de cassation
- Parfaire ses réflexes tout au long de l'accompagnement

Moyens pédagogiques :

La méthode pédagogique se veut interactive et adaptable au profil et au niveau des stagiaires. Elle envisage des apports théoriques illustrés de cas concrets pour confronter au mieux les connaissances techniques à la pratique.

La présentation orale est accompagnée de supports numériques qui sont ensuite transmis aux participants par voie dématérialisée.

Modalités d'évaluation :

Un questionnaire ou un cas pratique permettra d'évaluer les connaissances acquises au cours de la session.

Viel Chloé

N° SIRET : 904 610 854 00021

N° de déclaration d'activité : 52720247572

Certificat Qualiopi : 303911-2

Programme :

I – La cassation en droit d'asile

- Un niveau de contrôle variable
- Un niveau de contrôle évolutif
- La place du fond dans la cassation
- Les cas d'ouverture les plus fréquents

II – Les points de vigilance pour maîtriser l'opportunité d'un pourvoi

- Maîtriser les obligations procédurales de la Cour
- Maîtriser le droit européen de l'asile
- Connaitre les sources des principes prétoriens

III – Les enjeux du REM

- Maîtriser les conditions cumulatives
- REM procéduraux / REM au fond
- Choisir entre le REM et la cassation